

Genre du véhicule +)	Marque de fabrique		Type		Modèle année	Bordereau-type N°			
Chariot de travail (véhicule spécial)	O & K		MH 5 Excavatrice		1965	5 2 4 6			
Caractéristiques "MH 5" sur plaquette du constructeur, à droite dans la cabine + de chaque côté sur le bras									
			Carburant diesel	Nombre de cylindres 3					
Constructeur du châssis	Orenstein-Koppel & Lübecker AG, Dortmund (D) - Imp. MBA, Dübendorf								
N° du châssis frappé	à droite, à l'avant sur le châssis, plaquette rivée + frappé								
N° du moteur frappé	à l'avant, sur bloc, au-dessous du carter de la turbine à air								
Type du moteur F 3 L 514									
Position du mot.	arrière Frein-moteur								
Cylindrée	3'991 cm³	Frein de remorque 2-conduites, indirect				Dimensions ext. en mm			
Temps	4'	Transmission hydrostatique				Longueur	8'600		
Refroidissement	air (tubro)	Nombre vit. avant 2 degrés				Largeur	2'450		
Entraînement	s. ttes roues	Vitesse en 1 ^{re}	Voie avant		1'890	Hauteur	3'900		
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir.	Voie arrière		1'890	Empattement	2'400		
Nombre de pneus	8	Bloquage différentiel		Diam. de braq.	13,00	Porte à faux arr.	1'400		
Frein de service hydraulique, à expansion interne, sur toutes les roues, avec arrêt									
2ème frein mécanique, à expansion interne, sur arbre de cardan									
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm		
A vide	selon équipement			Dimension	9,00-20	9,00-20	Longueur		
Charge utile				Charge pneu	1'945	1'945	Largeur		
Total			14'500		10 Ply		Hauteur		
Gar. de fabr.	10'000	10'000			jumelés		Haut. ridelles		
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes		1		Porte à faux arr.	
Direction: position à gauche - guidon - hydraulique				Marque du moteur		DEUTZ		C.V. frein	48 DIN
Alésage		110		Course		140		C.V. impôts	20,33
Forme de la carrosserie		excavatrice - avec cuiller, crochet, grappin etc.							
Nombre de places: total		1		(avant milieu arr.))		Places debout	

§)

Phares: marque		Indic. de direction 4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ HELLA A NL permanents	AV= à côté des phares (orange)
Feux de position	2/ dans les phares	AR= combinés avec feux stop (orange)
Phare brouillard		Essuie-glace 1/ électrique
Feux arrières	2/ combinés avec clignoteurs	Avertisseur 1/ électrique (1-ton) = 92 dB
Réflecteurs	2/ séparés \varnothing 75 mm	Rétroviseur 2/ de chaque côté de la cabine
Feu stop		Indicateur de vitesse
Eclairage N° de contrôle	1/ pour plaque normale (remorque)	
1/ lampe de travail avec lampe-témoin		Des pare-bous ne peuvent être montés pour raisons techniques.
Equipement électr.	12 Volts	
Mesure du bruit	85 bB à 1'800 t/min	Véhicule équipé d'une cale d'arrêt.

Observations et exceptions

- *) Direction : Hydraulique, entraînement par 2 courroies, assurées par cellule photoélectrique agissant sur l'avertisseur lors de la rupture de l'une ou l'autre des courroies.
- +) Distance entre volant et point le plus avancé du véhicule = 6'000 mm.

Mesures de sécurité : (à inscrire dans le permis de circulation, page 4)

- Véhicule convoyeur avec feu tournant exigé.
- Assurer la tour pivotante, le bras et l'engin de travail.
- Le bras-porteur doit être signalé de jour par un fanion, de nuit par un feu blanc resp. rouge.

§) Lorsque le véhicule circule comme remorque de travail :

AV = 2 réflecteurs blancs, 2 feux de position

AR = 2 réflecteurs triangulaires rouges, 2 feux arrières, stop, clignoteurs, disque indiquant la vitesse maximale admise de 20 km/h.

Lieu et date de l'expertise-type Dubendorf, 28.10.65

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule +) Chariot de travail (véhicule spécial)	Marque de fabrique O & K	Type MH 5 Excavatrice	Modèle année 1965	Bordereau-type N° 5 2 4 6			
Caractéristiques "MH 5" sur plaquette du constructeur, à droite dans la cabine + de chaque côté							
sur le bras		Carburant diesel	Nombre de cylindres 3				
Constructeur du châssis Orenstein-Koppel & Lübecker AG, Dortmund (D) - Imp. MBA, Dübendorf							
N° du châssis frappé à droite, à l'avant sur le châssis, plaquette rivée + frappé							
N° du moteur frappé à l'avant, sur bloc, au-dessous du carter de la turbine à air							
Type du moteur F 3 L 514							
Position du mot. arrière		Frein-moteur					
Cylindrée	3'991 cm³	Frein de remorque 2-conduites, indirect		Dimensions ext. en mm			
Temps	4'	Transmission hydrostatique		Longueur 8'600			
Refroidissement	air (tubro)	Nombre vit. avant 2 degrés		Largeur 2'450			
Entraînement	s. ttes roues	Vitesse en 1 ^{re}	Voie avant 1'890	Hauteur 3'900			
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir. 1,4-14	Voie arrière 1'890	Empattement 2'400			
Nombre de pneus	8	Bloquage différentiel	Diam. de braq. 13,00	Porte à faux arr. 1'400			
Frein de service hydraulique, à expansion interne, sur toutes les roues, avec arrêt							
2ème frein mécanique, à expansion interne, sur arbre de cardan							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide	selon équipement			Dimension	9.00-20	9.00-20	Longueur
Charge utile				Charge pneu	1'945	1'945	Largeur
Total			14'500		10 Fly		Hauteur
Gar. de fabr.	10'000	10'000			jumelés		Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes 1		Porte à faux arr.	
Direction: position à gauche - guidon - hydraulique				Marque du moteur DEUTZ		C.V. frein 48 DIN	
Alésage		110		Course		140	
						C.V. impôts 20,33	
Forme de la carrosserie		excavatrice - avec cuiller, crochet, grappin etc.					
Nombre de places: total		1		(avant milieu arr.)		Places debout	

*)

§)

Phares: marque	Indic. de direction 4/	clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement 2/ HELLA A NL permanents	AV= à côté des phares	(orange)
Feux de position 2/ dans les phares	AR= combinés avec feux stop	(orange)
Phare brouillard	Essuie-glace 1/	électrique
Feux arrières 2/ combinés avec clignoteurs	Avertisseur 1/	électrique (1-ton) = 92 dB
Réflecteurs 2/ séparés \varnothing 75 mm	Rétroviseur 2/	de chaque côté de la cabine
Feu stop	Indicateur de vitesse	
Eclairage N° de contrôle 1/ pour plaque normale (remorque)		
1/ lampe de travail avec lampe-témoin	Des pare-boue ne peuvent être montés pour raisons techniques.	
Équipement électr. 12 Volts		
Mesure du bruit 85 bB à 1'800 t/min	Véhicule équipé d'une cale d'arrêt.	

Observations et exceptions

- *) Direction : Hydraulique, entraînement par 2 courroies, assurées par cellule photoélectrique agissant sur l'avertisseur lors de la rupture de l'une ou l'autre des courroies.
- +) Distance entre volant et point le plus avancé du véhicule = 6'000 mm.

Mesures de sécurité : (à inscrire dans le permis de circulation, page 4)

- Véhicule convoyeur avec feu tournant exigé.
- Assurer la tour pivotante, le bras et l'engin de travail.
- Le bras-porteur doit être signalé de jour par un fanion, de nuit par un feu blanc resp. rouge.

§) Lorsque le véhicule circule comme remorque de travail :

AV = 2 réflecteurs blancs, 2 feux de position

AR = 2 réflecteurs triangulaires rouges, 2 feux arrières, stop, clignoteurs, disque indiquant la vitesse maximale admise de 20 km/h.

Lieu et date de l'expertise-type Dubendorf, 28.10.65

La Commission d'expertise-type